

YPREMA

Tél. : 01 49 62 01 23
Fax : 01 45 93 25 74
Mail : siege.idf@yprema.fr
www.yprema.fr

Déposez chez YPREMA vos DÉCONSTRUCTIONS DU BTP et vos TERRES INERTES

Mes déchets de chantiers sont-ils inertes ?
En cas de doute, appelez YPREMA
au 01 49 62 01 23

Sur nos centrales de recyclage proches de vos chantiers, nous assurons la réception de vos déconstructions et des terres inertes, leur traitement et leur recyclage en matériaux recyclés pour les Travaux Publics.

Vos déchets inertes...

Les déchets inertes sont inoffensifs. Ils ne subissent, en cas de stockage prolongé, aucune modification physique, chimique ou biologique importante. Ils ne se décomposent pas, ne brûlent pas, et ne produisent aucune réaction physique, chimique ou biologique de nature à nuire à l'environnement. 100% des déchets réceptionnés sur les sites YPREMA sont inertes.

...sont recyclables !

Grâce à vos déchets propres et triés, nous fabriquons une nouvelle génération de matières premières : des produits recyclés essentiellement destinés aux TP, constituant d'excellents matériaux de technique routière.

**GARANTIE
TRAÇABILITÉ :**
délivrance d'un Bordereau
de Suivi des Déchets
pour vos Chantiers
(BSDC).



Catégories de déchets inertes acceptées	Code déchet
Déconstruction d'ouvrage d'art et de bâtiments : <i>dallage mince, dallage épais, dallage béton ferrailé</i>	170101
Déconstruction de voiries : <i>couches de chaussées, assises traitées ou non, compris bordures trottoirs, comprenant jusqu'à 30% de terres</i>	170302
Terres : <i>terres recyclables sans blocs et sans mottes, terres contenant des blocs, terres acceptables en ISDI sans enrobés</i>	170504

DÉCONSTRUCTIONS DU BTP

DÉCONSTRUCTIONS ACCEPTÉES

DÉCONSTRUCTION D'OUVRAGE D'ART ET DE BÂTIMENTS

- Dallage mince : béton propre, ép. < 20 cm : *briques, roches, pierres maçonnées, parpaings*
- Dallage épais : béton propre, ép. > 20 cm : *poteaux, poutres, longrines, plancher béton propre (sans produit collé)*
- Dallage béton très ferrailé : *poteaux poutres, longrines*
- Poteaux EDF

DALLAGE MINCE faiblement ferrailé



DALLAGE ÉPAIS ferrailé



DÉCONSTRUCTION DE VOIRIE

- Couches de chaussée, enrobés + assises traitées ou non traitées, compris bordures de trottoirs
- Couches de chaussée, enrobés + assises traitées ou non comprenant entre 10% et 30% de terres

COUCHES DE CHAUSSÉE, ENROBÉS + ASSISES TRAITÉES OU NON TRAITÉES



BORDURES DE TROTTOIRS



RECYCLAGE

PRODUITS RECYCLÉS

Plus de 99% des déconstructions réceptionnées sur nos sites sont recyclées !



Gamme de béton concassé



Gamme concassée industrielle

DÉCHETS REFUSÉS À DESTINATION DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE

DÉCHETS DE CHANTIERS NON TRIÉS

Déchets Non Dangereux (DND)
Bois, plastiques, isolants



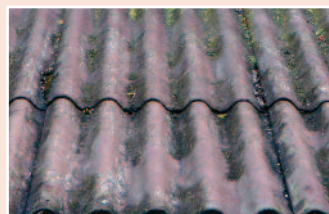
PLÂTRE ET GYPSE

Le plâtre est directement responsable des gonflements constatés sur certains chantiers.
Toute présence de plâtre dans les déconstructions entraîne la mise en stockage en ISDND.



FIBRO-CIMENT

constitué de 90 % de ciment et de 10 % de fibres d'amiante, donc non recyclable
Amiante liée à des matériaux inertes



FRAISAT D'ENROBÉ



EN TRANSIT

Sur centres de tri

Voir liste en annexe

ISDND (CLASSE 2)

Stockage définitif en ISDND
(Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux)

Liste sur demande

TERRES INERTES

TERRES INERTES RECYCLABLES

TERRES ACCEPTÉES POUR LA FABRICATION D'URBASOL

Terres propres (limons)



Apports sableux



Apports sablonneux



En déposant vos terres recyclables chez YPREMA, vous contribuez à désengorger les ISDI, (décharges), de plus en plus saturées.

RECYCLAGE



PRODUITS RECYCLÉS

URBASOL

TERRES INERTES EN TRANSIT

TERRES INERTES EXEMPTES D'ENROBÉS ET NON RECYCLABLES

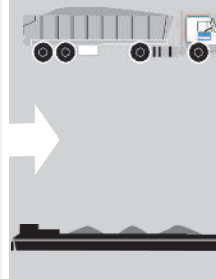
TERRES MOUILLÉES PELLETABLES



ARGILES



EN TRANSIT SUR LE SITE



ISDI (CLASSE 3)

Stockage définitif en ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes)

Voir liste en annexe

TERRES REFUSÉES

ISDND (CLASSE 2)

TERRES POLLUÉES

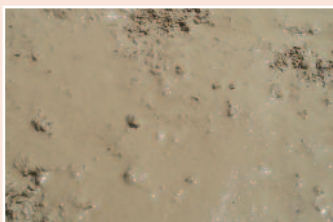


TERRES AVEC PLÂTRE



Centre de stockage agréé
Liste sur demande

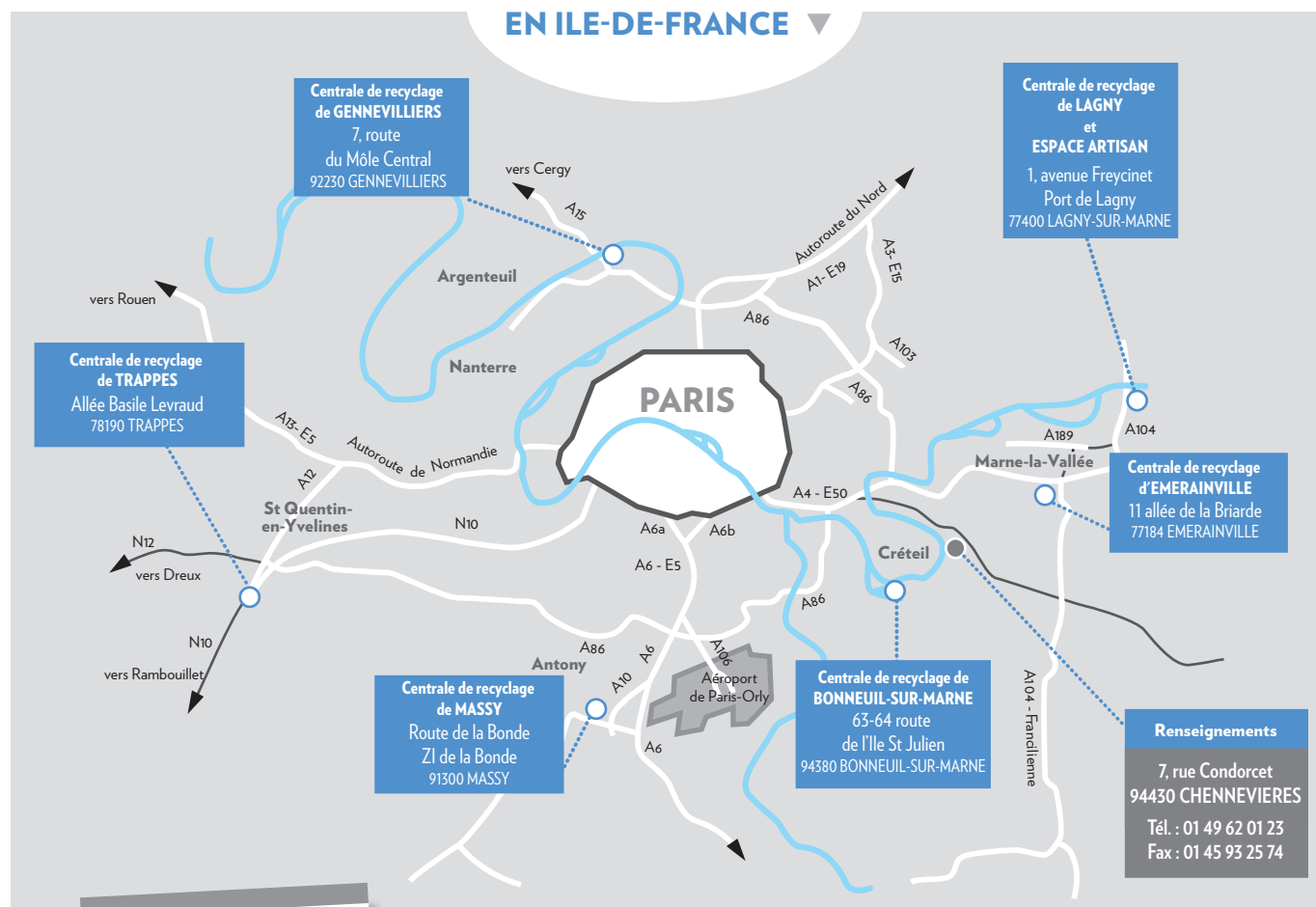
BOUES



TERRES AVEC ÉLÉMENTS FIBREUX



Si c'est recyclable, déposez chez YPREMA !



OUVERTURE EN CONTINU

Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 17 h 30

EN RÉGIONS

YPREMA QUIMPER (29)
ZA de Bel Air N°1 – 27, rue de Bel Air
29700 Pluguffan
Tél. : 02 98 53 72 59
Mail : agence.quimper@yprema.fr

YPREMA-CBM LE TEIL (07)
Chemin du Dépôt – ZI Nord
07400 LE TEIL
Tél. : 04 75 49 01 53
www.cbm-ardeche.com

➤ Déposer vos déconstructions chez YPREMA c'est contribuer :

- à la diminution de la mise en décharge de matériaux recyclables (arrêté du 31 mai 2011 relatif au diagnostic préalable) ;
- à la réduction du trafic routier et donc, du coût de transport de vos matériaux (décret du 11 juillet 2011, Plan départemental de gestion des déchets du BTP) ;
- au recyclage de 99 % de vos déconstructions (ordonnance du 17 décembre 2010) ;
- au recyclage de 33% de vos terres inertes (ordonnance du 17 décembre 2010).

YPREMA

Siège social
7, rue Condorcet – 94437 Chennevières-sur-Marne cedex – RCS Créteil B 350 380 457

